



Mobilité

à pied et à vélo sur la commune de Saint-Jean-Pla-de-Corts

Retour sur les échanges lors de l'atelier
autour des propositions d'aménagements

Réunion
publique
mobilité

23 Mai 2024

Analyse du
diagnostic

Proposition
de solutions

16 Mai 2024

Diagnostic en
marchant

Analyse
technique des
aménagements

27 Juin 2024

Le 27 juin 2024, vous avez été nombreux à participer à l'atelier cartographique sur les propositions d'aménagements pour améliorer les déplacements au sein de la commune !

Voici les principaux apports de ces échanges :



RD 115 (Portion Rue de la Liberté – Traverse de la Gare)

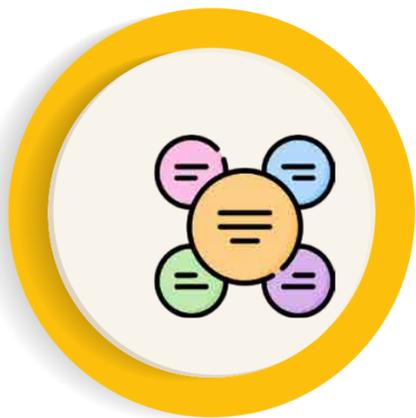


Sécuriser les déplacements piétons et cyclables sur cet axe

Solutions



Aménagement d'une piste cyclable et d'un itinéraire piéton sécurisé



Échanges et propositions

- « Revoir la piste cyclable qui rejoint la rue de la Gare »
- « La réserver (la traverse de la gare) aux piétons »
- « Axe accidentogène au niveau de l'intersection de la traverse de la Gare / RD 13 »

RD 13 (Avenue du Canigou)



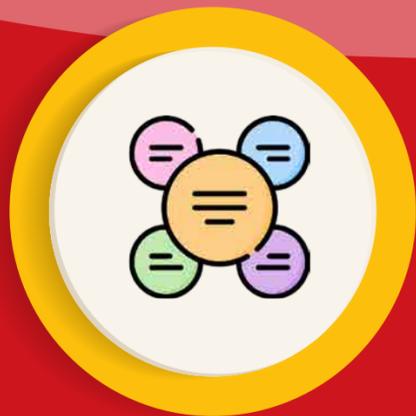
Améliorer la sécurité des cyclistes

Solutions



Plateau incitant les automobilistes à ralentir

Échanges et propositions



- « Faire un sens unique Avenue du Canigou entre traverse de la Gare et route des Hussards »
- « Réadapter le revêtement des trottoirs pour les PMR »
- « Sécuriser les itinéraires piétons et cyclables le long des principaux axes permettant de relier notamment le centre-ville, les écoles et les commerces situés au rond-point St Sébastien »

Rue des Ecoles



Rendre accessible la rue en vélo et à pied, apaiser les déplacements

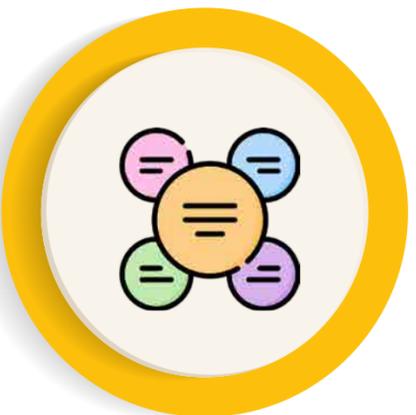
Solutions



Scenario 1 : Élargir le trottoir côté vélos et réserver l'autre côté au stationnement des voitures

Scenario 2 : Interdire le stationnement des deux côtés et marquer le contresens cyclable

Échanges et propositions



- Stationnement d'un seul côté (en face de l'école) et sens unique
- Supprimer les stationnements pour sécuriser les écoliers et familles
- Reporter le stationnement (15 véhicules)
- Réflexion à mener sur le report du stationnement
- Faire une « vélorue »

Place de la République Place des Bails

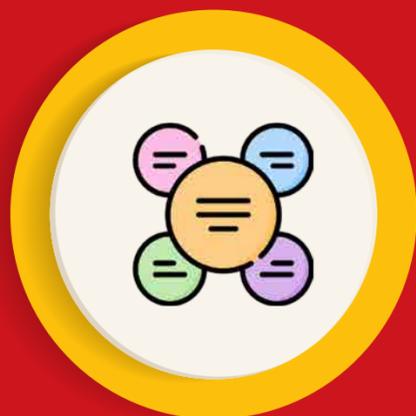


Améliorer le cadre de vie des habitants



Solutions

Limiter le stationnement automobile et aménager la place avec des bancs et du stationnement vélo



Échanges et propositions

- Matérialiser des places de stationnement et empêcher le stationnement sauvage sur la chaussée Places des Bails

Secteur Mas Chambon – Rue des Lavandes



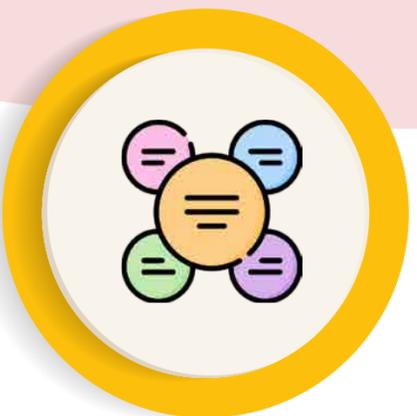
Garantir un accès piétons sécurisé

Solutions



Aménager un cheminement piéton séparé de la circulation automobile

Échanges et propositions



- « Matérialisation au sol pour les voitures – délimiter le nombre de stationnement sur le côté gauche »
- « Empêcher les voitures de se stationner sur l'aménagement piéton existant »
- « Suppression du marquage au sol, ajout de ralentisseurs rue des Lauriers roses + miroir angles droits »

La suite de la concertation revient en
septembre 2024.

La Commune et la Communauté de
Communes vous souhaitent un bel été !



Retrouvez l'ensemble des
retours de la concertation
sur cette cartographie en
ligne **en scannant le QR
code**